

Résolution Action Sociale

L'administration souhaite créer une fédération faitière regroupant les 3 principales associations (l'AGRAF, l'ALPAF, l'EPAF) et les 4 autres associations soumises à adhésion (l'ATSCAF, la Coopérative des Finances, le Centre Sportif du Ministère et la Place des Arts).

De même, aujourd'hui, le Ministère a pris la décision, sans concertation ni avec les organisations syndicales, ni avec EPAF, de céder l'ensemble des résidences et de l'activité à un repreneur du tourisme. C'est un coup porté à l'action sociale du Ministère, c'est un mépris marqué envers tous les agents et envers les 155 salariés de droit privé et les 30 fonctionnaires d'EPAF dont le ministère n'a que faire.

EPAF, association loi de 1901 sous l'égide du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (MEFR), met en œuvre des prestations de vacances à destination de tous les agents du MEFR. Elle offre depuis 1956 des vacances aux agents actifs et retraités à des tarifs sociaux dans des résidences mises à sa disposition par le ministère.

EPAF a développé toutes ces années un grand savoir-faire et de hautes compétences unanimement reconnues par les partenaires du tourisme social.

En prenant cette décision, le Ministère fait preuve d'un grand mépris vis-à-vis de l'association et de ses personnels qui œuvrent depuis plus de 60 ans pour nos vacances.

Depuis plus de 70 ans, les agents des finances bénéficient d'une action sociale spécifique qui s'est étoffée au fil des ans et des luttes sociales. Le conflit de 1989 en particulier a été un tremplin, les agents ayant obtenu l'augmentation conséquente du budget d'action sociale collectif au lieu et place de rémunérations individuelles.

Depuis les années 2010, les restrictions budgétaires et les politiques sociales n'ont cessé de dégrader l'Action Sociale, faisant fi des besoins des agents, alors que dans le même temps ceux-ci subissent le blocage du point d'indice, sans oublier l'abandon des plans de qualification avec pour conséquence des pertes de pouvoir d'achat.

Les subventions aux associations sont en baisse drastique, quand elles ne sont pas supprimées !

L'objectif du ministère est clair : la vente du patrimoine d'EPAF et l'externalisation de la prestation à un opérateur privé envers et contre tout !

Le Ministère met en place un véritable plan social dans une période de crise sanitaire inédite alors qu'il affirme mettre tous les moyens en œuvre pour éviter des fermetures d'entreprises et des licenciements, « quoi qu'il en coûte ».

Outre la perte d'un patrimoine social au bénéfice des agent-es, c'est un drame social pour les salarié-es de l'association qui doit être évité.

Le Ministère entraîne la spoliation de tous les personnels des Finances en remettant en cause un droit aux vacances durement acquis dont ils ont plus que jamais besoin après cette crise sanitaire.

Mais il entraîne aussi et surtout un licenciement à court ou moyen terme pour les salarié-es d'EPAF.